

DELIBERATION DU SIAEP PRESLY / ENNORDRES

Séance du 06/04/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
6	4	6

Vote
A l'unanimité
Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2023, le 6 Avril à 17:00, le Conseil Syndical du SIAEP s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MOREAU Nicolas, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux membres du conseil syndical le 31/03/2023.

Présents : Mmes : PRUNIER Cathy, ROQUES Catherine, MM : CORNUEL Patrick, MOREAU Nicolas

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : DE POMMEREAU Emmanuel à Mme PRUNIER Cathy, LOHSE Philippe à Mme ROQUES Catherine

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS PREFECTURE DE
VIERZON

Le :
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. CORNUEL Patrick

2023-08 – CREATION DU FORAGE DE SUBSTITUTION (F3) « TERRE DES HENRYS »

Le SIAEP souhaite s'engager dans un projet de création d'un nouveau forage de substitution AEP, sur le site « Terre des Henrys » à Presly et qu'il s'engage en parallèle à suivre une démarche d'établissement de périmètres de protection sous déclaration d'Utilité Publique.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide :

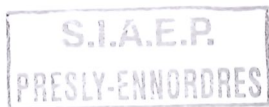
- Accepte la solution de création d'un nouveau forage de substitution au forage F2 d'Ennordres,
- Décide d'engager les démarches et études nécessaires pour ce nouveau projet de forage,
- Autorise le Président à solliciter l'Agence Régionale de Santé pour qu'elle désigne un hydrologue agréé,
- Autorise le Président à signer les documents concernant le projet de création du nouveau forage.

A l'unanimité, le conseil syndical accepte la création d'un nouveau forage, autorise le Président à solliciter l'ARS, à signer les documents concernant le projet de création du forage F3 sur la commune de Presly "Terre des Henrys".

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/04/2023
Le Président
MOREAU Nicolas

Secrétaire de séance
CORNUEL Patrick



A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, sweeping loop and a horizontal stroke.

Publication sur le site internet de la commune le 14/04/2023
Transmis au contrôle de légalité le 14/04/2023

Acte à classer

2023-08

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-04-14T17-00-31.00 (MI244493359)

Identifiant unique de l'acte : 018-251800124-20230406-2023-08-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : CREATION DU FORAGE DE SUBSTITUTION (F3) "T
DES HENRYS"

Date de décision : 06/04/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes
9.1.5. Divers

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [siaep création du forage.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 14/04/23 à 17:00

Par [SESTRE Corinne](#)

Transmis

Date 14/04/23 à 17:00

Par [SESTRE Corinne](#)

Accusé de réception

Date 14/04/23 à 17:11

